

La Roue Libre de Thau

Réunion mensuelle du 5 novembre 2016

Maison de la Vie Associative 15 - 18 heures
Rue du Moulin à Vent

Présent.e.s

- | | | |
|--------------------|--------------------|-------------------|
| - Lina Saliou | - Antoine Reboul | - Paul Autran |
| - Odile David | - Laure Tougard | - Christian David |
| - Monique Rio | - Elisabeth | - Martin |
| - Madeleine Verger | - Arnaud Bory | - Daniel Rigaud |
| - Philippe Aubin | - Maëlic Philippot | |

Excusé.e.s

- | | | |
|---------------------------|-------------------|-------------------|
| - Cathy Judell Dufour | - Nicolas Hanuise | - Denise Schmitt |
| - Jeanne-Marie Beaufreton | - Stéphane Thiers | - Bernard Averoux |
| - Marie Alix Dupont | - Romain Devaux | |

Ordre du jour

1. Bilan de la dernière balade aux Aresquiers et suite avec VéloCité Grand Montpellier
2. Bilan de la distribution tracts à la gare
3. Départ de Romain et suivi de Facebook
4. Liste des tâches à se partager
5. Ouverture du compte bancaire
6. Point sur les actions en cours et à lancer (conseil de développement, définition des priorités en matière d'équipements cyclables, conseil de quartier, cartographie des accidents, points noirs parkings vélos)
7. Filiation avec Sète en Transition
8. Préparation prochaine balade du 4 décembre
9. Prochaine réunion le 3 décembre à la maison de la vie associative à 15 h 00

Après un tour de table qui permet aux nouveaux de connaître les participants, Christian anime la réunion à partir de l'ordre du jour :

1. Bilan de la balade aux Aresquiers et suite avec VéloCité Grand Montpellier

- Christian dresse un bilan positif de la balade qui a réuni une quarantaines de participant.e.s. La présence des représentant.e.s de VéloCité de Montpellier et de Vélo du Pays de l'Or

(Mauguio) a été très appréciée et fructueuse, même s'ils étaient peu nombreux (voir le compte-rendu de la précédente réunion).

- Laure propose de mieux organiser la balade en confiant le rôle de « serre-file » à une personne qui ferme la balade et qui est chargée de prévenir les personnes de tête en cas de problème, comme une crevaillon (trois au cours de la balade aux Aresquiers).

Convergence cycliste à Vic-la-Gardiole en octobre 2017

Avec les associations partenaires (VéloCité et Vélo du Pays de l'Or) une action commune a été décidée pour obtenir l'aménagement d'une piste cyclable sur la liaison de Vic-la-Gardiole à Villeneuve-lès-Maguelonne (D116). Une manifestation de type « convergence » (arrivée de cyclistes de plusieurs villes du département) pour demander l'aménagement cyclable en alertant les élus concernés et la presse.

La date proposée pour cette convergence départementale est celle du premier dimanche d'octobre 2017. Dans l'intervalle, un travail de sensibilisation et de contact avec les autres associations du département sera nécessaire.

- Christian précise qu'il a un contact avec une cycliste de Vic-La-Gardiole, également membre du conseil de développement de Thau Agglo, qu'il est possible de mobiliser pour préparer cette action, notamment auprès de la Maire de cette commune.
- Daniel se propose pour être responsable de la préparation de cette action

Les échanges portent ensuite sur les liaisons cyclables manquantes :

- Paul indique que certaines liaisons comme Sète - Balaruc ou Mèze - Marseillan sont déjà décidées et qu'il convient de travailler sur celles qui manquent.
- Maëlic insiste pour que La Roue Libre puisse être présente en amont dans les commissions de travaux qui définissent de manière concrète les aménagements afin que les propositions des cyclistes y soient intégrées. L'expertise d'usage des cyclistes doit être prise en compte si l'on veut éviter la réalisation d'aménagements insatisfaisants (les parkings vélo de la piste du Lido sont cités comme contre-exemple puisqu'il est impossible d'y attacher un vélo avec un antivol en U).
- Les échanges sur les aménagements cyclables conduisent à proposer une rencontre avec les Conseillers Départementaux (Véronique Calueba-Rizzolo et Sébastien Andral) et le Député (Sébastien Denaja) afin de présenter l'association et de leur faire part de nos demandes.
- Arnaud souligne l'intérêt d'une rencontre avec le Député qui est proche de la Ministre de l'Environnement au moment où le PAMA (plan d'actions pour les mobilités actives) vient d'être relancé lors du conseil des ministres du 2 novembre 2016 ([voir le compte-rendu](#)).
- Daniel se charge d'une rédaction des courriers pour validation par le bureau

2. Bilan de l'action en gare SNCF de Sète

En raison de la météo, la distribution prévue le 13 octobre a été annulée.

Celle du 18 octobre a été un succès.

- Christian évoque de nombreux contacts (plus d'une centaine) et l'écoute des personnes rencontrées à la gare. Les rencontres du matin ont été plus fructueuses et positives que celles de l'après-midi, les personnes revenant du travail étant sans doute moins disponibles pour échanger que le matin.

Il est décidé d'organiser une opération à la **gare de Frontignan** en assurant une présence uniquement le matin et en lien avec les membres de La Roue Libre résidants à Frontignan.

- Le bureau propose une date pour la gare de Frontignan (via un framadate)

3. Départ de Romain et suivi de Facebook

Nicolas s'est proposé pour prendre le relais de Romain sur la page FaceBook de l'association.

L'idéal serait qu'il soit en binôme avec un.e autre adhérent.e.

4. Liste des tâches à se partager

En raison de l'ampleur du sujet, il est proposé de ne pas le traiter directement en réunion mensuelle, mais que le bureau y travaille préalablement afin de faire des propositions à une prochaine réunion.

5. Ouverture du compte bancaire

Lina, en sa qualité de la trésorière, a rencontré de nombreuses banques. Elle a finalement retenu la Banque Populaire qui ne coûte que 5 euros mensuels de tenue de compte et qui offre 50 euros pour toute ouverture de compte.

Le président et la trésorière auront la délégation de signature pour la gestion du compte bancaire.

6. Point sur les actions en cours

Les conseils de quartier

Un document présentant les aménagements cyclables souhaités a été réalisé par Cathy (membre du conseil de quartier Littoral périmètre 2) et Christian. Porté par Cathy, ce document a été proposé à l'ensemble des conseils de quartier. Il était prévu que le journal Sète.fr présente ce document avec un questionnaire en direction des habitants. A l'heure actuelle, le dossier est au cabinet du Maire et semble y rester.

Le document et le questionnaire sont joints dans l'envoi de ce compte-rendu et sont mis sur le Forum de *Sète en transition* (<http://forum.seteentransition.org>)

Le Conseil de Développement de Thau Agglo

Christian a pu entrer (en tant qu'invité) au Conseil de Développement. Lors de la dernière réunion en octobre, le président de Thau Agglo (et maire de Sète) a donné son accord pour que le conseil de développement prenne contact avec la ville espagnole de Pontevedra, qui a éliminé la voiture, afin d'organiser un voyage d'étude. Si l'idée d'un jumelage n'est pas retenue, le maire s'est montré favorable à un partenariat. Un courrier est parti dans ce sens à Pontevedra. A cette occasion, Christian a présenté le document des conseils de quartier au conseil de développement.

Les arceaux et parcs à vélos

A la suite de cette réunion, Cathy et Christian ont rencontré M. Hernandez (responsable de la commission du conseil de développement) et M. Marchand (responsable technique à Thau Agglo). M. Marchand leur a annoncé qu'il disposera d'un budget en 2017 pour la pose d'arceaux vélo sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Il est prévu la réalisation de 5 parcs de stationnement vélo sur Sète et la question de leur localisation est posée. Christian a présenté le document conçu lors de la rencontre avec M. Guillo (Ville de Sète) qui proposait des priorités pour les emplacements de parkings vélo.

Par ordre de priorité, la Gare, le Théâtre Molière, la rue Danielle Casanova (où se trouve la Poste et la Médiathèque), la Mairie, les Halles, la rue Honoré Euzet et le pont de la Savonnerie. M. Marchand (Thau Agglo) aurait un budget de 110 000 euros pour des garages à vélo et de 13 000 euros pour des arceaux. Par ailleurs, il se propose de présenter le PAMA aux élus et techniciens des villes pour détailler ses recommandations et définir l'emplacement des arceaux vélo.

Christian s'est engagé à lui communiquer les coordonnées des associations existantes sur Thau Agglo. Toutefois, il semblerait qu'il n'en existe guère en dehors des associations sportives de cyclistes de route ou de cyclotourisme (ce qui rend légitime La Roue Libre de Thau à représenter l'ensemble des communes de l'agglomération). Même si les mobilités actives ne sont pas leur objet premier, il est important de les contacter, car parmi elles figurent des familles et des personnes qui se déplacent régulièrement à vélo. L'enjeu étant d'identifier un ou plusieurs contacts relais sur chacune des communes de l'agglomération et en janvier 2017 (avec la fusion de Thau Agglo avec la CCNBT) de l'ensemble du bassin de Thau.

- Arnaud suggère que l'association vérifie bien le type d'équipement proposé car la question de la sécurité est un point majeur pour les cyclistes et de nombreuses personnes renoncent à utiliser leur vélo de crainte de se le faire voler. Il évoque l'exemple de Saint-Etienne qui a mis en place des parcs à vélos sécurisés et gratuits qui rencontrent un vif succès.
- Martin évoque l'exemple des Pays-Bas où des parcs à vélos bon marché ont été placés dans les rues et sont gérés par les habitants de la rue.

Cartographie des accidents

- Antoine rappelle le projet de dresser une cartographie des accidents cyclistes permettant de mieux comprendre leurs causes.
- Nicolas (via le forum) a indiqué qu'il existait une base Denise nationale de données de l'ensemble des accidents corporels de la circulation depuis 2005 ([voir le site du gouvernement](#)). Des informations sont à récupérer, mais elles sont éparpillées dans différents fichiers et restent assez difficile à utiliser... Cette base de données a été utilisée pour en tirer

une carte des accidents impliquant des vélos ([voir ce site](#)). Cependant, il manque des détails précis sur les emplacements et circonstances exactes des accidents. Comme le suggérait Antoine, des informations sur les causes des accidents pourraient être récupérées auprès des pompiers, du commissariat de Sète, de la Police municipales et des hôpitaux et cliniques.

- Christian remarque qu'hormis l'accident survenu dans le goulet du passage du Théâtre de la Mer, la cartographie des accidents cyclistes n'est pas significative et parlante.
- Maëlic se déclare réservé sur la poursuite de ce type d'investigations car focaliser sur les accidents de cyclistes n'est pas un bon vecteur pour populariser l'usage du vélo en ville. Cela risque de donner une image de dangerosité du vélo ce qui n'est pas exact, un piéton court autant de risque qu'un cycliste. Il serait plus utile de communiquer en matière de prévention des accidents comme le fait la FUB. Pour cela, il propose que La Roue Libre de Thau adhère à la FUB ce qui nous donnerait accès aux outils nombreux et de qualité réalisés en matière de communication ([voir le site de la FUB](#)).
- Paul indique que la formation à l'apprentissage de la conduite du vélo (projet de balade spécifique destinée à apprendre la conduite à tenir face aux dangers rencontrés par les cyclistes) s'appuiera sur la manière d'aborder les points noirs et sur les principes de base de la prévention des accidents à vélo.

Définition des priorités en matière d'aménagement

Une réunion de travail a eu lieu chez Christian avec Cathy, Lina, Maëlic et Daniel. Ont été examinés le document destiné aux conseils de quartier (cf. annexe) et le « **Schéma des modes doux** » élaboré dans le cadre du PLU (propositions, fiches action, programmation de 2012). Ce dernier document est très complet et permet d'identifier les actions à entreprendre en priorité ([télécharger le schéma sur le site de la Ville](#) dossier 3, doc 6.14)

Le travail doit être poursuivi afin de définir nos attentes et priorités en matière d'itinéraires cyclables.

- Arnaud considère que l'association peut reprendre à son compte les propositions du Schéma des modes doux.

Intervenir sur les voiries en travaux

La Ville de Sète prévoit la réalisation de travaux sur plusieurs voiries, l'association doit en profiter pour demander des aménagements cyclables de qualité.

- Maëlic suggère que l'association fasse des propositions concrètes sur la rue Danielle Casanova dont la réfection est programmée. La Roue Libre de Thau pourrait réaliser un document présentant notre vision de cette rue majeure qui dessert la Médiathèque et la Poste.
- Christian indique que les autres voiries concernées par le programme de travaux sont des petites voies de desserte locales, hormis les quais Adolphe Merle et du Docteur Scheydt (depuis l'ancienne Chambre de commerce jusqu'au quai du Pavois d'Or).
- Martin évoque la Rue Révolution qui devrait également être refaite et propose que l'association demande sa mise en double-sens cyclable (que pratique actuellement la majorité de cyclistes).

Questions de méthode

- Lina souhaite qu'avant de créer de nouvelles commissions ou groupes de travail, nous fassions le point sur les commissions existantes (quel travail a déjà été fait ? par qui ? et que reste-t-il à faire ?). En effet, les personnes investies dans les commissions existantes ne seront peut-être pas disponibles pour travailler sur de nouveaux projets.
- Maëlic rappelle l'existence du forum comme outil pour s'informer sur les activités et les échanges entre les membres de l'association.
- Laure suggère un système de parrainage et d'accueil des nouveaux adhérents.

7. Filiation avec Sète en transition

L'absence de Stéphane et le manque de temps ne permettent pas d'aborder cette question. Il s'agit notamment de savoir comment mieux faire connaître *Sète en transition* aux adhérents de la Roue Libre de Thau et réciproquement comment La Roue Libre communique auprès de *Sète en transition* ? Qui se charge de remplir l'agenda de *Sète en transition* pour les activités de La Roue Libre ? Qui participe aux réunions de coordination de *Sète en transition* ? Autant de questions auxquelles il faudra trouver une réponse.

- Maëlic rappelle la réunion du **dimanche matin à 11 h** au café Le Virgil's (place A. Briand) où se retrouvent de manière informelle et conviviale les personnes concernées par *Sète en transition*. Les personnes intéressées par La Roue Libre de Thau sont invitées à y participer. Elles pourront ainsi prendre contact avec des adhérents et obtenir les informations indispensables pour comprendre le rôle et les activités de l'association.

8. Préparation prochaine balade du 4 décembre

Pour la balade du 4 décembre, il est proposé d'organiser un circuit dans Sète passant par les « points noirs » cyclistes. La balade serait l'occasion de mettre en évidence ces points noirs et de fixer des panneaux de signalisation (du type « double sens cyclable » ; « sauf vélo » ; « priorité aux vélos » ; « tourne à droite » ; « zone piéton-vélo » ; etc.). L'idée est de viser une balade « festive » et colorée qui permette une visibilité joyeuse...

Une réunion préparatoire à la balade se tiendra pour arrêter le circuit et concevoir le matériel nécessaire (panneaux, décorations des vélos...).

Les volontaires en plus du groupe balade (Véro, Jeanne-Marie et Daniel) sont Laure et Arnaud. Un framadate permettra de fixer la date de cette réunion préparatoire.

Prochaine réunion

Samedi 3 décembre 2016 15 h à 17 h - Maison de la Vie Associative Rue du Moulin à Vent